

**ATTENTION: AVANT TRANSFORMATION EN MOTION**

19 juin 2000

**00.133**  
ad 00.025

**Postulat du groupe radical**

**Pour un véritable partenariat Etat - communes**

Les rapports entre le Conseil d'Etat et les communes doivent se développer sous forme de partenariat.

Ces dernières années, le Conseil d'Etat a abordé et traité des dossiers délicats, impliquant fortement les communes, dans des formes cavalières (par exemple, les rapports et lois relatifs au report répété des charges sur les communes, la mise en œuvre de la péréquation financière intercommunale sans consultation des principaux concernés, une consultation dans des délais déraisonnablement courts pour le sujet du désenchevêtrement).

Nous prions le Conseil d'Etat d'examiner les voies et les moyens de développer un climat de confiance et d'estime réciproque entre Etat et communes et de cultiver un véritable partenariat avec les autorités communales.

*Signataires:* R. Debély, Y. Morel, M. Schafroth, M. Bovay, W. Willener, D. Cottier, A. Gerber, F. Rutti, P. Meystre, J. Tschanz, P. Sandoz, M. Garin et F. Löffel.